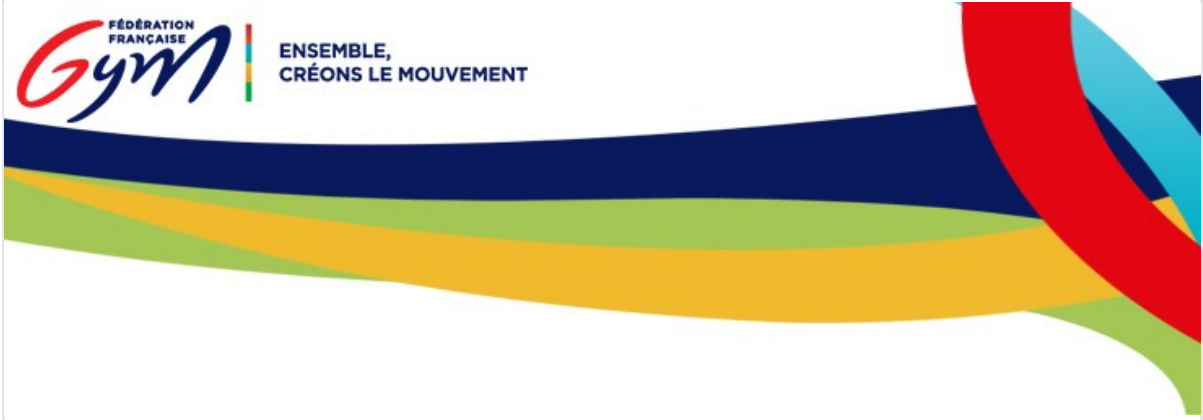




La FFGym écrit à ses clubs et à ses structures déconcentrées

Dans le prolongement de la Convention nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport organisé le 21 février à la Maison du Sport français à Paris, par la ministre des sports, Roxana Maracineanu, la FFGym écrit à ses structures décentralisées pour rappeler « **à chaque président de clubs et de comités de faire vivre ses valeurs et ses chartes au quotidien, de rester extrêmement vigilant et d'informer les services de la fédération pour leur faire part d'éventuels comportements malsains.** »

La restitution des travaux effectués lors de la convention nationale, qui porteront notamment sur les actions de sensibilisation et de prévention, l'accompagnement ou encore le contrôle des encadrants, est attendue lors du temps 2 de la Convention, courant mai 2020.

La FFGym est extrêmement déterminée à continuer à lutter au côté du ministère des sports contre toutes formes de violences sexuelles, physiques et verbales.

Courrier du Président

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Les déclarations dans les médias de plusieurs sportives indiquant avoir subi des actes de violences sexuelles ont eu un impact considérable au sein du mouvement sportif et du grand public. Roxana Maracineanu, la ministre des sports, a organisé le 21 février à la Maison du Sport français à Paris, la Convention nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport, à laquelle j'ai participé, accompagné du DTN, Kevinn Rabaud.

Au nom de la FFGym et à titre personnel, je souhaite affirmer avec force que l'éducation et la protection de nos enfants sont des valeurs fondamentales. Ainsi, avec toute l'équipe fédérale, nous avons pris différentes mesures afin de :

- Protéger et défendre les victimes,
- Accompagner les dirigeants démunis lorsqu'un problème d'abus ou de violence arrive au club,
- Défendre les entraîneurs ou les dirigeants accusés à tort.

En liaison avec les forces fédérales et son réseau de spécialistes (juriste, communication, technicien, association spécialisée).

À partir de l'année 2013, la FFGym a affiché sa volonté de mieux maîtriser les mots et les gestes des entraîneurs et des encadrants, tant au sein des clubs que pendant les compétitions. Cela s'est traduit par une démarche élargie, à commencer par la mise en place de cinq chartes ciblées : charte de l'entraîneur, du dirigeant, du gymnaste, du juge et plus récemment du secteur médical. Ces 5 chartes, agrémentées d'affiches de sensibilisation, ont été diffusées dans nos 1500 clubs et présentées aux stagiaires au début de chacune de nos formations.

En septembre 2018, la FFGym a conclu une convention de partenariat avec l'association « Colosse aux pieds d'argiles », pour une durée de quatre ans. L'objectif commun est de prévenir les risques d'agression et de violence sexuelle dans la gymnastique en définissant notamment un principe d'information mutuelle dans les cas où des victimes se feraient connaître. La FFGym a aussi souhaité financer l'organisation de 7 interventions annuelles de sensibilisation, réalisées par des experts de l'association auprès de nos comités régionaux et de la DTN.

Depuis 2019, la FFGym a par ailleurs opéré une modification de ses statuts afin de pouvoir se porter partie civile de manière systématique auprès des victimes. Plusieurs procédures disciplinaires fédérales ont été ouvertes dans le cas d'abus ou de violence sans attendre les décisions de justice.

Enfin, la politique du haut niveau a évolué avec la volonté de permettre plus de proximité (club formateur / centre de formation Top 12) afin de repousser le plus tard possible, le déracinement des jeunes gymnastes.

Pour conclure je rappelle que la lutte contre les violences, sexuelles, verbales ou physiques, doit être l'affaire de tous au sein de la gymnastique. J'invite donc chaque président de clubs et de comités à faire vivre nos valeurs et nos chartes au quotidien et à rester extrêmement vigilant et à informer les services de la fédération pour leur faire part d'éventuels comportements malsains.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

James Blateau
Président



La Fédération Française de Gymnastique est une association fondée en 1873 puis reconnue d'utilité publique le 12 avril 1903. Elle compte aujourd'hui 326 000 licenciés et 1 482 clubs affiliés. Dans le cadre de sa mission déléguée de service public, la FFGym contribue au développement de quatre sports olympiques, quatre disciplines de haut niveau et cinq activités de Gym pour tous, de Forme et de Loisir.

FFGym
7 ter cour des Petites Ecuries - 75010 Paris - France
www.ffgym.fr

[Désabonner](#) | [Signaler pour spam](#)

Envoyé avec le logiciel [ActiveTrail](#)